

Avis de constitution

SOCIETE « INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE L'AVAL  
PETROLIER »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI, Lot  
443, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 07/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INSTITUT DE FORMATION AUX  
METIERS DE L'AVAL PETROLIER »

Objet : - Formation professionnelle continue de tous les métiers de station-service ;  
- Formation et mise à disposition de personnels qualifiés  
- Diverses prestations de services  
- L'importation, l'exportation, le négoce, la distribution et la commercialisation de tous produits, matériels, marchandises, denrées et objets de toute nature et de toutes provenances  
- Étude et installation de systèmes solaire  
- La formation professionnelle continue de tous les métiers de station-service ;  
- La représentation et la promotion de toutes marques et enseignes ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI, Lot  
443, Ilot 28

Dirigeant(s) M ZIGOLI GAHIE CLEMENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06434 du 16/07/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43207/GTCA/RC/2024 du 16/07/2024

